

Baccalauréat Technologique STAV

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Enseignements technologiques : Production ou Aménagement

3 options facultatives : Hippologie-Equitation, Section Européenne Anglais et Engagement Citoyen



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer une formation générale, scientifique et technologique de bon niveau permettant l'obtention d'un baccalauréat afin de poursuivre des études supérieures courtes en priorité dans les **domaines de l'agronomie et du vivant**.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré à partir :

- d'épreuves terminales (anticipées, finales, oral) coef. 60.
- d'épreuves de contrôle en cours de formation (CCF) coef. 30.
- d'un contrôle continu (moyenne des disciplines dans les bulletins) coef. 10.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à des élèves issus d'une classe de **seconde générale et technologique** ou exceptionnellement de seconde professionnelle (avec un bon niveau en enseignement général).

Dans tous les cas, un avis favorable du conseil de classe pour le passage en 1^{ère} technologique STAV est requis.

POURSUITE D'ÉTUDES

Vers une large gamme de brevets de techniciens supérieurs agricoles (BTSA) :

- Gestion et Protection de la Nature, Gestion Forestière, GEMEAU, Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole, Productions Animales, ANABIOTEC, Aménagements Paysagers, Technico Commercial, Viticulture-Oenologie, DATR, Production Horticole, Génie des Equipements Agricoles, Sciences et Technologie des Aliments, Aquaculture, etc.
- Vers les BTS de l'Éducation Nationale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Votre dossier est instruit en commission d'affectation par l'Inspection Académique départementale « **procédure AFFELNET** »

La procédure AFFELNET est gérée par votre établissement d'origine.

Après l'affectation par l'Inspection Académique, le LEGTA adresse aux familles un dossier d'inscription fin juin.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée de manière à permettre :

- l'acquisition de connaissances générales, au travers d'enseignements communs à tous les baccalauréats technologiques.
- l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques dans les domaines technologiques de la production agricole ou/et l'aménagement de l'espace.

Enseignements communs

(horaire hebdomadaire)

Français	3h30 en 1ère
Philosophie	2h00 en Terminale
Langues vivantes	3h30
Education Physique et Sportive	2h00
Mathématiques et technologies de l'informatique	3h00
Multimédia	30 min
Histoire-Géographie	1h30
ESC - Education Socio - Culturelle	1h00
Enseignement moral et civique	30 min
Pluri	2h30
Vie de classe	10h00 annuelles

Enseignements de spécialité obligatoire

Classe de PREMIERE

volume horaires

S1 - Gestion des ressources et de l'alimentation - Biologie - Ecologie / Agronomie / Physique - Chimie / Equipement	6h45
S2 - Territoire et sociétés - SESG (Sciences Economiques Sociales Gestion) - ESC (Education Socio Culturelle)	2h30
S3 - Technologie - Aménagement ou Production	3h00

Classe de TERMINALE

S1 - Gestion des ressources et de l'alimentation : - Biologie - Ecologie / Agronomie / Physique - Chimie / Equipement	6h45
S2 - Territoires et Technologie - Aménagement ou Production - SESG (Sciences Economiques Sociales Gestion)	4h30

Accompagnement renforcé

AP : Apport Méthodologique soutien disciplinaire.

Aide à l'orientation : construction du parcours scolaire au regard des souhaits d'orientation : Connaissance de soi, découverte des métiers, découverte des voies de formation. 2h00

Enseignements optionnels facultatifs (2choix maximum)

Equitation (2h) Hippologie (1h)	3h00
Permet aux élèves d'exercer une activité physique et sportive, d'acquérir des connaissances et des savoir-faire pour utiliser les chevaux en toute sécurité et d'améliorer le niveau d'équitation. Il est ouvert à tous, du débutant au cavalier confirmé en BAC général et STAV.	
Section Européenne (2h)	2h00
Permet de renforcer ses compétences en anglais, de s'impliquer dans des échanges européens en BAC STAV.	
Engagement Citoyen Permet de valoriser un engagement personnel dans des activités bénévoles ou de volontariat.	

Stage collectifs et individuels : Les stages font partie intégrante de la formation.

Au titre des enseignements obligatoires, la formation comprend les stages, d'une durée globale de 8 semaines, dont 6 semaines prises sur la scolarité.

- **3 semaines de stage collectif** encadrés par l'équipe pédagogique permettent d'approfondir les enseignements de spécialité.

- **5 semaines de stage individuel** dont trois prises sur la scolarité effectuées en entreprise ou en organisme professionnel. Ce stage en entreprise ou en organisme permet à l'élève de participer à la mise en œuvre d'un processus technologique dans un contexte professionnel. Il lui permet également de nourrir l'étude qui sera l'objet du document support de l'oral de l'épreuve de terminale. Le stage peut se dérouler en France ou en Europe.

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

BP 106-AREINES-41106 VENDOME cedex
02-54-67-44-00 legta.vendome@educagri.fr

www.legta41.educagri.fr

